

VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Janvier 2015



Éditorial

2014, CHANGEMENT ET CONTINUITÉ

Des anniversaires :

100 ans : année de commémoration du début de la 1^{re} guerre mondiale.

70 ans : année de commémoration du débarquement du 6 juin 1944.

6 ans : année de renouvellement des conseils municipaux.

5 ans : année de renouvellement du parlement européen...

Et année de baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales, dont les communes, comme déjà l'an passé...

Il va nous falloir être inventif et attentif pour poursuivre notre projet tout en restant dans les nouvelles normes budgétaires.

Ce projet va s'étaler sur toute la mandature.

Les réparations des dégâts consécutifs aux incivilités, aux dégradations, les réfections de voirie, la réhabilitation de la salle des fêtes, les aménagements de l'église de Saint-Aubin, les aménagements d'espaces de loisirs, le rafraîchissement du lotissement de la Fougère, ... seront notre lot habituel au Conseil municipal.

Et il nous reste l'inventivité de nos concitoyens qui au quotidien s'engagent pour faire que notre commune soit une commune vivante, dynamique et innovante.

Le printemps devrait voir l'ouverture du nouveau site internet de la commune.

Le festival de théâtre en avril, grâce au Centre Socio-Culturel du Val d'Égray et au Foyer Rural de Germond-Rouvre, illuminera de nouveau notre territoire.

La venue du Très Grand Conseil Mondial des Clowns en partenariat avec les communes du nord de la Communauté d'Agglomération du Niortais en juin et le 14 juillet seront les moments forts du début de l'été prochain.

Le marché des trois villages reviendra place de l'église Saint-Médard d'avril à octobre et nous réunira pour ces moments de convivialité tant appréciés désormais.

Bienvenue aux nouveaux arrivants et bonne année 2015 à tous !

Ensemble, participons à l'avenir de Germond-Rouvre

Le 7 décembre 2014,
Gérard Epoulet,
Maire de Germond-Rouvre

État Civil



Sommaire

p.2	État civil
p.3-7	Vie Municipale
p.8-9	Vie Intercommunale
p.10-11	L'école
p.12-13	Vie des Villages
p.14-19	Vie associative
p.20	Courrier des lecteurs
p.21	Portrait
p.22-23	La page Histoire
p.24-25	Page pratique
p.26-27	Services
p.28	Dates à retenir

NAISSANCES EN 2014

Arthur PANOU	10 février
Anthonin MUSSARD	25 février
Enora FALCOZ	7 avril
Romane SIMONET	20 mai
Enza LEPRON	21 mai
Issam BENJAMA	28 juillet
Léonie LECOMTE	7 août
Matéi CLERC	16 août
Kaelly MARCELINE	30 septembre
Lola POTREAU	5 octobre
Charlotte LEGRIX	18 octobre
Ludovic HELIAS	4 novembre
Loanne OGER	12 novembre
Témoé BIZIEN FEVRE	21 novembre

MARIAGE EN 2014

M. Étienne **GRELLIER** et Mlle Eve-Marine **DONGHI**, le 14 juin

DÉCÈS EN 2014

M. René **BONNEAU**, le 15 janvier
Mme Patricia **RENAUDEAU** épouse **MORIN**, le 17 février
Mme Paulette **POUZINEAU**, le 1^{er} mai
Mme Claudette **MIMAUT** épouse **BLUTEAU**, le 12 juin
Mme Églantine **DEPREZ** épouse **PILLOT**, le 11 juillet
Mme Noëlle **CHAUVET**, le 11 juillet
Mme Louise **MAYNIER** épouse **BONADÉ**, le 30 août

Rédaction:
Commission Accueil, Information,
Communication.

Mise en page & Impression:
SIGMA Niort

 **IMPRIM'VERT®**
Imprimé sur papier recyclé

Vie Municipale

La population de la commune récompensée



Le 26 juin à la préfecture de Niort, le préfet organisait une petite cérémonie à l'occasion de laquelle la « **Marianne 79 du civisme** » était attribuée à Germond-Rouvre pour le meilleur taux de participation pour les communes de 1000 à 1500 habitants aux élections municipales.

Nous pouvons être fiers du civisme affiché par la population de Germond-Rouvre et reconnu par cette « **Marianne 79 du civisme** ». Ce vote du 23 mars 2014 est exemplaire non seulement par le nombre, près de 81 % de participation ! mais aussi par son contenu.

Les habitants de notre commune ont su s'emparer de l'enjeu d'avenir important que cette élection représentait pour le territoire et sa population... Et ils ont su participer en nombre pour avaliser ou sanctionner une décision prise par le Conseil Municipal sortant, qui était contestée par certains, celle de quitter la Communauté de Communes du Val d'Egray, - *que la municipalité avait contribué à créer dès son origine* -, pour la Communauté d'Agglomération du Niortais, nouveau territoire de vie défini par la loi.

En effet le vote a reconduit l'équipe sortante renouvelée et rajeunie avec une large majorité, près de 55 % et plus de 60 voix d'écart sur les 651 exprimées (63).

La décision contestée a ainsi été approuvée mieux que ne l'aurait fait le référendum réclamé par une partie des habitants...

Ce résultat confirme aussi qu'il faut toujours faire confiance aux citoyens, en particulier dans les situations un peu difficiles. C'est un vote qui, au final, conforte les élus dans leur rôle, dont l'essentiel est de « gérer la cité » et d'agir toujours dans l'intérêt général,

de manière ouverte et transparente. C'est donc stimulant pour les élus issus du scrutin.

Les élections municipales sont le moment privilégié où l'élu rend compte à ceux qui l'ont choisi de ses actions et de ses décisions politiques, au sens noble du terme; et c'est le moment où l'électeur, à condition qu'on s'applique à l'informer clairement, peut à son tour jouer pleinement son rôle de citoyen. En toute démocratie !

Surtout quand la participation a été aussi remarquable, le résultat électoral doit être salué par tous, pour qu'il n'y aient plus ni vainqueurs ni vaincus et que tous y gagnent, et d'abord la commune. Il s'impose à tous et doit être d'autant plus respecté par chacun : c'est là le reconnaître pour ce qu'il est, l'expression légitime du peuple souverain !...

Il ne saurait être remis en cause par ces rumeurs insultantes qui courent parfois encore les chemins... Ou bien par des inscriptions ordurières du style de celles crachées sur les murs de la mairie et de l'école la veille de la rentrée scolaire; cet anonyme imbécile est très éloigné du civisme de nos habitants récompensé en juin dernier...

Il y a d'autres façons plus honnêtes pour dire un désaccord éventuel; ici, depuis ces dernières décennies, la municipalité s'attache à écouter tout le monde, à expliquer, par exemple lors de ces réunions publiques ouvertes 2 fois par an aux habitants. L'écoute et l'échange restent les meilleurs moyens de faire grandir notre société et d'approcher les bonnes solutions. Alors utilisons-les, mais toujours dans le respect de l'autre ! ■

INCIVILITES

Notre environnement sociétal se transforme au quotidien. L'individualisme est mis en avant au détriment du collectif. Le chacun pour soi est « vendu » comme l'issue ultime pour s'en sortir. Cela apparaît pour certains le mode de vie idéal. L'autre n'est plus l'avenir — *Il est devenu le problème* —.

Pour autant, le non respect des règles élémentaires impacte à un moment ou à un autre la vie en collectivité et toute la palette des actes de la vie quotidienne.

- La vitesse excessive dans les bourgs,
- les brûlots sauvages hors périodes où sont consu-

més des déchets (ménagers...) qui ne sont pas que des végétaux,

- les détériorations de biens publics qui dégradent l'espace commun (graffitis sur les bâtiments publics, potelets d'éclairage,...),
- le bruit lors de manifestations privées,
- les invectives entre voisins.

Réapprenons à nous respecter les uns les autres. Le recours au Maire ou aux autorités n'est sûrement pas la solution.

RÉUNION PUBLIQUE DU 9 SEPTEMBRE

Environ soixante personnes avaient répondu à l'invitation du maire à cette réunion reportée de juin à septembre, puis retardée par la rencontre du 4 septembre du président de la Communauté d'Agglomération du Niortais avec les nouveaux élus des communes du territoire.

Gérard Epoulet est revenu sur le bilan de la mandature 2008-2014 et a rappelé quelques-unes des réalisations les plus importantes : achat d'une armoire permettant l'accès à l'internet de haut niveau sur toute la commune, réalisation du lotissement du Grand Chêne, aménagements divers (parkings au cimetière de Rouvre et à l'école, cuisines de la Salle des fêtes et de la Communale, réfection de murs et murets...), la nouvelle mairie et son parvis d'accès commun avec la Salle de la fêtes et lancement du marché des 3 Villages.

Il a cité quelques uns des engagements pris pour ce nouveau mandat 2014-2020 : faire vivre au mieux le choix de la CAN, notamment pour les transports et la mobilité, ou l'urbanisme, avec mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme (éventuellement Intercommunal si la CAN le décidait), le maintien des services existants via l'accord passé avec la CCVE et le CSC, l'accessibilité des immeubles publics, la sécurisation de l'école et des accès des villages, la création d'aires de loisirs et la rénovation du quartier ancien de La Fougère (projet prioritaire lancé dès ce début de mandat), présentation du nouveau logo de la commune, utile pour la charte graphique du nouveau site qui pourra être consulté début 2015.

Stéphane Pelletier a ensuite donné des explications sur la fiscalité locale nouvelle découlant de l'entrée dans la CAN, illustrant la baisse légère des taux enregistrés sur les 3 principales taxes demandées aux ménages, même en tenant compte de la revalorisation de 3 % des bases de calcul.

Gérard Epoulet a refait l'historique du dossier relatif à la nouvelle Ligne à Haute Tension projetée par les sociétés Gérédis et RTE, mi-aérienne mi-enterrée ; contesté, il a été retiré à la demande du président du SIEDS, au profit d'une étude de ligne toute enfouie, dont les résultats seront soumis ultérieurement aux communes concernées.

Parmi les autres questions diverses évoquées :

- un test de réduction de la vitesse proposé aux habitants de La Fougère et du Grand Chêne



- la rentrée scolaire à l'école, qui accueille une nouvelle directrice
- déplorables incivilités la veille de la rentrée, puisqu'il a fallu nettoyer 2 murs, un à l'école et un à la mairie, pour cause de tags insultants...
- le remplacement de la secrétaire de mairie, pour lequel plus de 50 candidatures sont parvenues. ■

LIGNE 90 000 V

Le dossier a occupé le devant de la scène durant plusieurs mois, jusqu'au 4 août 2014, date à laquelle Monsieur Brossard, président du SIEDS, a mis fin au projet de tracé en aérien de la ligne HT au profit de l'enfouissement total.

Le 24 octobre, les municipalités de Champdeniers et Germond-Rouvre ont rencontré les équipes RTE/GEREDIS. Si certains craignent que cette annonce ne soit qu'un procédé dilatoire, la réunion a confirmé la nécessité du poste de Cours, conformément au résultat des études de besoins, ainsi que l'enclenchement du projet d'enfouissement sur la base d'un tracé identique. De multiples aspects juridiques restent à définir ou redéfinir. A suivre. ■

Vie Municipale

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) existe au sein de notre commune. La municipalité actuelle souhaite faire évoluer cette instance. En effet, cet établissement doit être plus dynamique et plus présent dans la vie de notre commune.

• **Le CCAS : un acteur du développement global du territoire.**

Un CCAS est un établissement public administratif local. A ce titre, il dispose d'une personnalité juridique de droit public, ainsi que d'une existence administrative et financière propre. Ces éléments permettent au CCAS de se différencier de la municipalité.

Il est administré par une commission, qui est présidée de droit par Monsieur le Maire. Cette commission est constituée de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale et d'élus. Ces derniers sont désignés par le Conseil Municipal, tandis que les personnes qualifiées sont nommées par le Maire. Ces dernières ainsi que les élus sont représentés au sein de la commission de manière égale.

Adhésion à la Charte Terre saine

Votre commune a adhéré à la Charte Terre Saine proposée par la Région POITOU-CHARENTES. L'objectif principal est la réduction de l'utilisation de pesticides dans l'entretien du territoire communal, dans le cadre de la protection de l'eau et de la santé.

Les pesticides regroupent les herbicides, insecticides, fongicides, taupicides et raticides. La France est actuellement le troisième utilisateur mondial de produits phytosanitaires. Cet usage excessif a abouti à une contamination de tous les écosystèmes avec en bout de chaîne, l'Homme.

Pour les élus, il est important que les communes soient exemplaires dans ce domaine auprès des agriculteurs comme auprès de la population. Les agents communaux ont déjà été formés en ce sens et continueront de l'être, les achats de produits phytosanitaires ont déjà été diminués de moitié.

Notre regard sur les herbes dites indésirables change aussi, nos gestes sont plus mesurés, ne sous-estimons pas les dangers des pesticides...

Pour toute suggestion, n'hésitez pas à nous contacter (*mairie*) ou à participer à ce projet avec la commission aménagement et environnement. ■

L'ensemble des membres se réunissent une fois par trimestre. Ils décident des orientations de la politique sociale locale.

Le CCAS **intervient auprès de la population** de la commune de manière discrète, en essayant de mettre en œuvre des réponses sociales adaptées aux besoins des personnes, et à notre territoire.

Dans les prochaines semaines, la commission CCAS va se constituer. Une première réunion aura lieu courant janvier.

Si vous souhaitez entrer en contact avec le CCAS, vous pouvez joindre la Mairie (ou Monsieur le Maire), qui communiquera votre message aux interlocuteurs voulus.

LOTISSEMENT DE LA FOUGÈRE

Conformément à notre engagement de rénover le lotissement de la Fougère, deux moments ont réuni habitants et élus :

La première rencontre a permis de recenser les demandes des habitants concernant le futur aménagement de leur quartier et de constater des problèmes de sécurité routière liés à la vitesse. Nous avons alors envisagé d'expérimenter pendant un mois un sens unique dans le lotissement et l'arrêt à deux « stop » sur le chemin du Chêne Rouvre.

La seconde rencontre a fait le bilan de cette expérimentation : il a été relevé un problème général de respect du code de la route en particulier au niveau des « stop » et les résidents du lotissement de la Fougère n'ont pas vu les bénéfices du sens unique dans l'optique d'un futur aménagement de rétrécissement des voies.

Plusieurs décisions ont été prises :

- arrêt du sens unique dans le lotissement de la Fougère,
- enlèvement des panneaux de signalisation « Stop » sur le chemin du Chêne Rouvre au niveau de la nouvelle sortie unique du lotissement de la Fougère, et
- peinture de la signalisation au sol aux deux « stop » aux sorties du lotissement de la Fougère.

La réflexion continue quant à la réduction de la vitesse sur le chemin du Chêne Rouvre et sur la route principale du lotissement du Grand chêne (chicanes, coussins berlinois?).

Concernant l'aménagement du lotissement, les élus rencontreront à nouveau le **C.A.U.E 79** (*Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement des Deux-Sèvres*). Ensuite un bureau d'études sera contacté qui aura la mission de finaliser le projet. L'année 2016 sera peut-être l'année de réalisation... ■

ENCORE UN RAPPEL UTILE ET NÉCESSAIRE...

Depuis 2012, l'article 84 du Règlement sanitaire départemental s'est mis au diapason des normes européennes et interdit le brûlage des déchets verts à l'air libre (et a fortiori de tous autres déchets...): le brûlot de végétaux au fond du jardin est donc interdit désormais, pour la protection de la qualité de l'air... Il est cependant encore toléré et l'on peut déroger à l'application de cette réglementation départementale en sollicitant l'autorisation préalable de la mairie, à certaines périodes de l'année.

Alors, avant de craquer une allumette, pensez à vos voisins!... et puis, surtout, renseignez-vous à la mairie ou auprès de la déchetterie, car certains de ces déchets verts peuvent être recyclés et resservir en paillage, compostage, ou autres.

Et ne les abandonnez pas non plus au pied des réceptacles à papiers ou à verres: ces lieux ne sont pas une déchetterie! Là, de tels dépôts vont gêner d'abord vos

voisins... et générer des coûts d'intervention des agents communaux, dont le temps est pourtant si précieux pour le service rendu à la population!

Ni là, ni au milieu de nos chemins, le dépôt sauvage de déchets verts ou autres ne peut être acceptable, au seul prétexte que telle déchetterie les refuse ou que le transport n'est pas possible: il existe toujours une bonne solution, que la mairie saura vous aider à trouver si vous lui demandez conseil...



PRÉSENTATION DU CADASTRE SOLAIRE LE 7 NOVEMBRE 2014

Le conseil municipal a demandé une étude du potentiel photovoltaïque de l'ensemble des habitations de Germond-Rouvre au C.R.E.R. (Centre Régional des Energies Renouvelables), missionné par la région Poitou-Charentes.

Ce cadastre solaire est une cartographie qui a pour but d'évaluer le potentiel photovoltaïque en toitures de tous les bâtiments existants et de repérer ceux à étudier plus précisément.

Si vous êtes intéressés par un projet d'installation de panneaux photovoltaïques, Edouard Chesnel, technicien du C.R.E.R. préconise avant toute décision, de contacter le CRER afin d'obtenir des conseils et des informations sur la faisabilité technique et économique de votre dossier. Son avis est neutre et fort avisé.

Vous pouvez consulter en mairie ce cadastre solaire. ■



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

La commission animation-communication se retrouve fréquemment depuis plusieurs mois. Et, en partie, elle travaille sur l'élaboration du futur site internet de la commune.

Ce projet a pris du retard durant cette année d'élection et de renouvellement de l'équipe municipale.

Avec l'aide de « La Petite Agence », concepteur de site sélectionné parmi 4 entreprises l'an dernier, elle arrive dans la phase finale.

Après le choix du logo, la présentation de la maquette de la page d'accueil, l'élaboration de l'arborescence du site, le contenu de chaque rubrique est en cours. On pourra bientôt visualiser le site dans son entier.

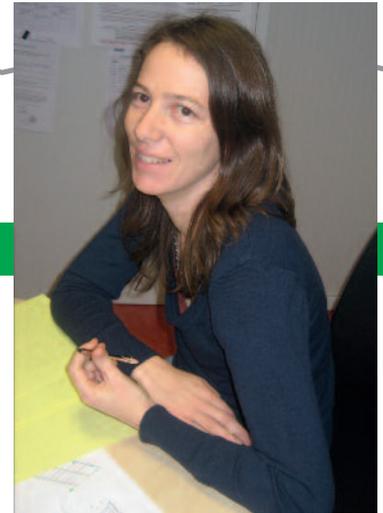
Une réflexion sur l'administration du site s'ensuivra ainsi qu'une formation pour ceux qui en auront la responsabilité.

La mise en ligne est prévue pour février, mars.

Une réunion de présentation du site sera programmée pour tous les habitants, qu'il soit utilisateurs ou simples consultants. ■

Vie Municipale

Un nouveau visage à la mairie :



Éléonore BIDAUD

Marie-Laure Lemetayer étant partie travailler dans une autre structure, la municipalité a procédé à un recrutement d'adjoint administratif.

C'est Éléonore Bidaud qui a été choisie parmi une cinquantaine de candidats.

Éléonore a 35 ans, elle est originaire de la région de Saint-Maixent-l'École où elle habite encore.

Après une licence de philosophie à l'université de Poitiers (avec une mention de documentaliste) et une série de petits boulots divers, elle passe six années au collège Jean Zay de Niort en tant que surveillante d'externat. Elle en garde un bon souvenir de travail d'équipe.

En 2009, elle commence, en tant que contractuelle, à travailler à la mairie de La Chapelle-Bâton. Elle y découvre la polyvalence indispensable à cette fonction dans les petites communes rurales. Elle se forme à l'administration de l'état civil, des élections, l'urbanisme, la comptabilité des collectivités territoriales. Elle participe à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

En complément, au moment de la réforme des rythmes scolaires, elle anime les ateliers périscolaires du regroupement pédagogique, en lien, entre autres, avec le Centre Pédagogique d'Initiation à l'Environnement (CPIE) de Coutières et avec la SCOP Atemporelle (animation du patrimoine).

Elle suit également la comptabilité du Syndicat

Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) de l'Autize et de l'Égray, ainsi que le secrétariat du Syndicat du Plan d'eau de Cherveux-St-Christophe.

Depuis juillet 2014, elle est titulaire de la fonction territoriale en tant qu'adjoint administratif 1^{re} classe.

Le 3 novembre 2014, après quelques visites d'immersion, elle prend son poste au sein de la mairie de Germond-Rouvre.

Ce qui a décidé Éléonore à postuler : notre commune a plus d'habitants, l'emploi est à temps plein et le travail est partagé avec une collègue.

Elle aime le contact avec les gens, les élus, la polyvalence de la fonction, la gestion du personnel, la préparation et la rédaction des dossiers.

L'intérêt et la curiosité qu'elle porte au fonctionnement des collectivités font que cette profession lui convient bien.

Elle apprécie également les nouvelles installations de la mairie, confortables, ainsi que les rapports avec ses collègues.

Elle espère rencontrer un peu plus les habitants de la commune dans les mois qui viennent. ■

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

Le 1^{er} tour aura lieu le 22 mars et le 2nd tour, le 29 mars.

Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Pour chaque nouveau canton, un binôme (femme-homme) sera élu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au premier tour, le binôme devra obtenir : au moins la majorité absolue des suffrages exprimés

(plus de 50%),

et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il sera procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête pourront se maintenir.

Les autres pourront se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtiendra le plus grand nombre de suffrages au second tour sera élu. ■

Vie Intercommunale



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE

Le SIAH, Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray, existe depuis 1984. Il regroupe 19 communes adhérentes appartenant à 3 communautés de communes (la CC Gâtine-Autize, la CC Val d'Egray et la CAN). Il est géré par un bureau exécutif de 6 conseillers municipaux élus et d'un conseil syndical de 19 membres. Ses sièges social et administratif se situent à Coulonges sur l'Autize.

Son territoire d'action s'étend sur l'Autize, l'Egray et leurs affluents (le Doré, le Saumort, le Fenioux, la Miochette, le Gâtineau, le Moulin Blanc et le Rochefollet) soit **250 kilomètres de cours d'eau**.

L'objectif du syndicat est de mettre en place une politique de gestion et d'entretien des milieux aquatiques sur son territoire.

Cette politique, issue de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) et de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA), repose sur une étude qui permettra la mise en place d'un programme quinquennal d'actions (le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques-CTMA), renouvelable en 2018, destiné à restaurer la continuité écologique (piscicole et sédimentaire) et réduire les dégradations morphologiques des cours d'eau afin d'atteindre leur bon état écologique.



Passage

Le SIAH agit sur le terrain grâce à une technicienne de rivières dont le poste est financée à 80% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional Poitou-Charentes et le Conseil Général des Deux-Sèvres. Ses missions sont :

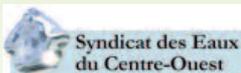
- la mise en place des **actions du CTMA** "Autize, Egray et leurs affluents" : élaboration des actions, demande de subventions, réalisation de dossier de consultation des entreprises dans le cadre de procédure des marchés publics, animation de réunions à destination des usagers locaux, suivi des travaux, etc.
- l'organisation pour le **piégeage des ragondins**,
- l'inventaire terrain des **plantes exotiques invasives**,
- la **gestion administrative du syndicat** avec l'aide de la secrétaire (comptabilité, organisation de réunions, rédaction des comptes-rendus, élaboration du budget avec les élus, etc.),
- la **réduction des dégradations morphologiques** des cours d'eau (concertation avec les agriculteurs riverains, propositions de solutions),
- l'animation du site **Natura 2000** "Vallée de l'Autize" (mise en œuvre des actions inscrites dans le Document d'Objectifs).



Fleur balsamine himalayana

CONTACT : 05 49 63 33 74, 06 75 62 40 08, siah.autize.egray@gmail.com

Crédit photos : Nelly TARDITS (SIAH)



Agir pour la qualité de l'eau



Notre commune est située sur le bassin d'alimentation de captage du Centre-Ouest : il s'agit du territoire sur lequel toute goutte de pluie va ruisseler ou s'infiltrer pour se retrouver tôt ou tard dans les forages de Saint-Maxire - Echiré.



Un des forages exploités par le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest

Cette ressource en eau est déclarée **stratégique** au niveau départemental car elle permet d'alimenter en eau potable environ 35 000 personnes. Elle est par ailleurs classée **prioritaire** au titre de la Loi du Grenelle de l'Environnement en raison de sa qualité altérée, par les nitrates et les pesticides.

Pour cette raison, le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest s'est engagé dans le programme régional « **Re-Sources** » qui vise à reconquérir la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. Tout le monde est concerné ; le syndicat met en œuvre un programme d'actions pour limiter les pollutions liées aux nitrates et aux pesticides auprès des agriculteurs, des collectivités et des citoyens. ■

CONTACT : Syndicat des Eaux du Centre-Ouest, Nicolas MOREAU,
Tel : 05 49 06 99 21, Site internet : www.syndicat-seco.com

Vie Intercommunale

EAU ET ASSAINISSEMENT

Ces compétences étant désormais exercées pour la commune par 2 entités différentes, le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO) pour la première et la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) pour la seconde, la facturation de l'eau et de l'assainissement est désormais dissociée pour les habitants de Rouvre qui sont reliés à l'installation d'assainissement collectif.

Tous les habitants de la commune ont donc reçu leur facture d'eau, émanant toujours du SECO.

Pour ceux de Rouvre qui sont concernés, une facture de la CAN pour l'assainissement va arriver.

Pour les autres habitants de la commune dont l'assainissement privatif a été contrôlé par le SPANC du SECO il y a 6 ans, le relais sera assuré désormais par la CAN ; la planification de ces visites n'est pas faite.

Enfin, pour ceux résidant dans une zone d'assainissement collectif non réalisé, nous envisageons une demande de modification des zonages, qui n'ont jamais été révisés et ont été établis sur des schémas anciens contestables aujourd'hui. Mais à la CAN comme au SECO, la réalisation de ces installations collectives sera longue, les financements et planifications étant plus difficiles. ■

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS (C.A.N)

La Communauté d'Agglomération, comme toutes les collectivités qui ont vu leur gouvernance modifiée cette année, met en cohérence les choix de ceux qui ont été élu(e)s. Il en est ainsi pour la C.A.N où le renouvellement des élus a été important et où, surtout, la majorité a changé.

Le retour récent de certaines compétences aux communes de l'ex-Communauté de Communes de Plaine de Courance (CCPC) semble constituer un recul, dommageable au collectif territorial : où est l'intérêt de reconstituer un vestige de la C.C.P.C au sein de la C.A.N, à part satisfaire à des arrangements politiques politiques ? Alors que le conseil disposait légalement d'un an pour étudier des services élargis aux populations de tout le périmètre niortais et bâtir un vrai projet de service social de qualité, dommage ! A méditer.

On peut déplorer également l'abandon prématuré du projet de transport en site propre, quand aucune planification nouvelle en matière de mobilité dans le territoire n'est annoncée : pourtant les besoins sont là et il faudra bien les prendre en compte rapidement et pour toutes les communes. Un progrès nécessaire.

Difficile aussi de se satisfaire du nouveau règlement intérieur de la C.A.N, réduisant l'expression des élus minoritaires, et de l'installation de 4 grandes commissions qui auront du mal à travailler sur les nombreux thèmes assignés.

Pourtant, des instances de concertation fonctionnent : les maires des 7 communes du « pôle nord » du territoire (*Echiré, Germond-Rouvre, St-Gelais, St-Maxire, St-Rémy, Sciecq et Villiers-en-Plaine*) se réunissent chaque mois, ainsi que sur le même secteur, une commission Culture et une autre pour l'Accueil péri-scolaire. Elles sont force de propositions.

La commune est aussi représentée au dynamique Conseil d'Exploitation des Énergies Renouvelables de la C.A.N, qui vient de réaliser un intéressant bilan de ses démarches de développement éco-durable... A imiter localement.

Dans un avenir proche, les compétences Voirie et Urbanisme devraient être clarifiées. ■

Communauté d'Agglomération de Niort
28, rue Blaise Pascal BP 193 - 79006 NIORT Cedex
Tél. : 05 49 78 91 30 • Fax : 05 49 78 91 70
agglo@agglo-niort.fr – www.agglo-niort.fr

Je suis d'ici, j'aime mon département, je le partage

Sous ce slogan se cache une belle opportunité pour tous les Deux-Sévriens qui ont envie de faire découvrir le département à leurs proches. L'Agence de Développement Touristique (ADT) et les Offices de Tourisme proposent une carte de membre, offrant de nombreux avantages comme l'entrée gratuite ou à prix réduit chez de nombreux partenaires à son détenteur, dès lors qu'il est accompagné d'au moins une personne s'acquittant du prix public adulte. Plus de 70 offres permanentes (*sites de visite, loisirs, restaurants, boutiques*), et régulièrement des promotions ponctuelles, sont recensées sur www.tourisme-deux-sevres.com.

- **Où se procurer la carte ?** Dans votre Office de Tourisme le plus proche ou sur le site internet de l'ADT www.tourisme-deux-sevres.com (rubrique « Club Ambassadeur »).

Carte nominative gratuite, offerte sur simple demande, ouverte à tous les habitants des Deux-Sèvres de plus de 18 ans.

Dossier suivi par **Virginie Morin**

Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres, 21 rue de la Boule d'Or, 79025 NIORT cedex, 05 49 77 87 79

École "Le Champ du Moulin"

Des nouveaux numéros de téléphone :

Si vous désirez joindre : ■ l'école : 05 49 78 09 85

■ la directrice : 05 49 78 09 89 ■ la garderie : 05 49 78 09 88

■ la cantine : 05 49 78 09 87 ■ la bibliothèque : 05 49 78 09 86

Vive la rentrée !!

Cette année encore une belle rentrée conviviale, avec café et brioches offerts par l'A.P.E. Une fin de vacances toute en douceur...

Les élèves de l'école :

- Classe de PS (26): 17 PS, 9 MS
- Classe de MS/GS (25): 12 MS, 13 GS
- Classe de CP/CE1 (20): 10 CP, 10 CE1
- Classe de CE1/CE2 (21): 7 CE1, 14 CE2
- Classe de CE2/CM1 (20): 6 CE2, 14 CM1
- Classe de CM1/CM2 (19): 19 CM2

soit 131 élèves au total. Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2015: 19 départs de CM2, 17 PS recensés en mairie, soit 129 élèves a priori.

Projets de l'année scolaire

PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS :

- **Les Boucles de l'Égray** avec la participation des élèves de cycle 3. Ceux-ci ont pu s'entraîner pendant la première période de classe à travers un cycle endurance afin d'être prêts pour cette échéance. Il est à regretter le faible taux de participation lors de cette manifestation.
- **La course d'endurance** du 16 octobre organisée par les enseignants a permis de récolter 2185 €. Ce qui ira financer une partie du projet de sortie à Paris pour les classes de cycle 3 ainsi que les projets de sortie des autres classes. Cet événement a été un véritable succès. Les enfants étaient très motivés.
- **Visite de l'exposition «Terres d'Arbonie de Jephhan»** de Villiers à la Commanderie de Saint-Marc-La-Lande, avec ateliers assurés par la plasticienne Cathy Duvals, pour toutes les classes. Tous les élèves de l'école ont pu bénéficier de cette occasion pour découvrir l'univers de cet artiste.
- Organisation par l'équipe enseignante, avec l'appui des parents, **d'un goûter de Noël** de 16h30 à 17h30 le vendredi 19 décembre.
Au programme: petits gâteaux, boissons chaudes et chants de Noël par les enfants.

PROJET EN COURS :

- **La participation à un concours sur le thème de la différence** organisé par le GPA79. Le but est la création d'une bande dessinée sur le thème de la différence dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant. La participation à ce concours a une double portée: civique et culturelle car elle nous permet aussi de redécouvrir l'univers

des bandes dessinées et de l'auteur J.PH. Pogut, qui est l'auteur vedette de ce concours.

PROJETS ENVISAGÉS :

- **Séjour de 3 jours à Paris** sur le thème de l'Art pour les classes de cycle 3.
- **Sortie aux Tumulus de Bougon** le 2 décembre pour les classes de CP/CE1/CE2.
- **Sortie pour les maternelles** avec un projet autour des animaux.

De nouveaux aménagements

La mairie a équipé l'école de nouvelles structures de jeux pour les petits et pour les grands. Ce qui a fait le bonheur des enfants. Deux classes ont bénéficié de vidéoprojecteurs et la salle des maîtres est terminée et aménagée.



Une nouvelle directrice à l'école

Du changement à la rentrée à l'école Le Champ du Moulin : **Audrey Domenget** est venue remplacer Frédéric Joulain à la direction de l'école.

Elle nous arrive de Seine-et-Marne - elle y a vécu jusqu'à ses 16 ans - via Aix-en-Provence, où elle a fait ses études de psychologie, puis le Niortais, où elle est venue pour le travail et a fait ses premières armes de « professeur des écoles » : en 2009 sur un poste de remplaçante. A 29 ans, elle a choisi ce poste à Germond-Rouvre, où elle vient de s'installer avec sa petite famille... qui devrait s'agrandir courant 2015... C'est donc à plus d'un titre que nous lui souhaitons la bienvenue!... et de bons moments chez nous, elle qui aime la campagne... et la musique... ■

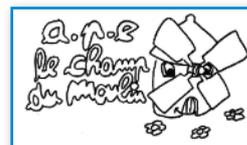
DANS LA COUR DE L'ÉCOLE, ON Y JOUE...

Faute d'avoir pu trouver en 2013-2014 des solutions pour animer le temps libéré quotidiennement par les rythmes scolaires, les sommes allouées par l'État ont été utilisées pour l'acquisition de 2 structures de jeux de plein-air : une petite structure qui se déploie, se démonte et se remonte à la demande selon le plan choisi, pour les plus petits ; une autre fixe, pour les plus grands, posée devant le local de la bibliothèque, très attendue.

Elles ont été prises d'assaut par les enfants dès leur installation, le beau temps doux de cet automne prolongeant la possibilité de grimper, escalader, s'accrocher, sauter de cordes en paliers... **C'est sportif, et c'est amusant ! ■**



Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"



Le bureau de l'APE a subi quelques changements en début d'année scolaire après le départ de certains membres. Lors de l'assemblée générale en septembre dernier, **vingt parents étaient présents** pour élire le nouveau bureau. C'est au total une quinzaine de membres actifs qui ont commencé à se réunir pour planifier les manifestations de l'année scolaire.

Plusieurs actions sont d'ores et déjà programmées afin de réunir les familles et récolter des fonds pour financer des actions pédagogiques de l'école.

La commande de chocolats, en préparation des fêtes de Noël, est ouverte à tous. (*commande chaque année en novembre auprès de l'APE*). **La fête de Noël** a eu lieu le 7 décembre avec l'intervention d'un magicien, la venue du Père Noël et la vente de sapins.

Devant la réussite du **loto** en mars 2014, les membres de l'APE ont souhaité réitérer l'opération le 7 février 2015 à la salle des fêtes de Germond-Rouvre. Beaucoup de lots pour les petits et les grands seront à gagner, avec à la clef quelques surprises. **Nous vous y attendons nombreux !**

Le vide-grenier est quant à lui programmé le 19 avril 2015. Enfin, **la fête de l'école** clôturera l'année scolaire le 27 juin.

*Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour assister aux réunions et participer activement à l'organisation des animations. Les habitants de Germond-Rouvre sont les bienvenus à toutes ces animations. **En attendant, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015 !***

Pour l'APE, Vincent Loiseau ■



Composition du bureau :

- Président : Vincent Loiseau
- Vice-Présidente : Vanessa Chollet
- Secrétaire : Ophélie Panou
- Secrétaire adjointe : Emilie Biraud
- Trésorière : Stéphanie Julien Choyer
- Trésorier Adjoint : David Vincent
- Membres du bureau en charge de la communication : Sandrine Oger et Franck Berne

Vie des Villages

RENDEZ-VOUS ANNUELS

Le repas de quartier, c'est la bonne occasion de rassembler les habitants pour faire ou refaire connaissance entre anciens et nouveaux arrivants, créer ou recréer des liens entre les générations. Chacun y vient avec sa bonne humeur, partager l'apéritif et les p'tits plats tirés du panier et regroupés en un buffet commun géant, garni des spécialités salées ou sucrées concoctées pour soi et pour les autres... Et aussi marcher, ou jouer..., si le temps le permet.

Cette année encore, en septembre, on s'est donc réuni dans nos villages, ceux de Germond et ceux de Rouvre, ainsi que ceux de Breilbon, pour qui c'était « une première » !

Le rendez-vous a plus ou moins de succès, mais l'ambiance est toujours festive et le plaisir de la rencontre est là... Alors, à l'année prochaine ! ■



Ceux de Breilbon...



Ceux de Rouvre, Nezay, La Barre.

Encore l'été

Ce samedi 30 août 2014, des sons mélodieux s'échappaient du parc. À proximité des Champs-Ferrets, le bassin d'orage devenait amphithéâtre. De jeunes et talentueux musiciens arrivaient par le chemin en forme de tunnel. Leurs costumes étaient aussi colorés que leur musique. Leur présence, leur énergie, leur swing paraissaient déjà expérimentés et leurs mines réjouies d'adolescents donnaient le sourire aux spectateurs. Ils s'appellent « La tribu des Vingt Centimètres » et ils sont venus des Montils (à côté de Blois), en fanfare !

De quoi prendre du bon temps autour d'un verre et d'un pique-nique partagé.



Puis, sous le soleil (*exactement comme dirait Serge G.*), un personnage un peu perdu, un peu timide, s'avance sur la scène et amorce des pas de danse autour d'une statue blanche sur un fond musical subtil. Il, ou plutôt elle, joue avec des barrières orangées. Son regard dit autant que des mots et invite quelques spectateurs, petit, moyen et grand, à monter sur scène. Plein d'images émouvantes et joyeuses. C'est beau, c'est tout et c'est déjà beaucoup.

Elle s'appelle **Claire Ducreux** et son spectacle s'intitule « *Le sourire du naufragé* ». Elle vient de Barcelone.

Que des belles rencontres et la chance que ces artistes viennent jusqu'à nous.

Promis, la prochaine fois, on sera plus nombreux encore.

Vie des Villages

Marché des trois villages

- Inutile de vous rappeler que le deuxième vendredi des mois d'avril à octobre, vous pouvez venir avec votre panier au marché des 3 villages de Germond-Rouvre, de 17h à 20h...
- Inutile d'emporter votre pique-nique si vous achetez les produits sur place (*charcuterie, pain, fromage, légumes, fruits, vin...*) ou avez réservé le repas auprès du Comité des fêtes.
- Inutile d'amener votre pliant et une table, des bancs et des tables seront à votre disposition pour manger, discuter, chanter...
- Inutile de se tracasser pour la boisson, la buvette sera ouverte.
- Inutile de vous assurer que le comité d'organisation sera heureux de vous accueillir sur la belle place de l'église à Germond. ■

Animation : concert

Samedi 21 mars, nous aurons le plaisir d'accueillir le chœur « Y en a marre » qui nous proposera un répertoire de chansons rebelles, historiques ou actuelles, et de textes engagés dénonçant une société qui n'est plus suffisamment au service de l'homme. Venez écouter... !

Entrée libre, salle des fêtes de Germond-Rouvre à 20h30. ■

Le Très Grand Conseil Mondial des Clowns

On se souvient de cette partie de pétanque à **La Barre** avec des clowns de toutes nationalités et les joueurs de la commune en juin 2013. Inoubliable.

Et bien, ils vont revenir en juin.

Pas de pétanque cette fois-ci mais encore un spectacle pour les enfants de l'école et une parade pour annoncer le spectacle du soir à Échiré.

En coopération avec les communes du pôle Nord de la Communauté d'Agglomération du Niortais (*Villiers en Plaine, St Rémy, Scieq, St Maxire, Échiré et St Gelais*),

les clowns poseront leur nez rouge dans les 7 communes (*école, foyer logement, parade, salle*) entre le **mercredi 17 et le samedi 20 juin 2015**.

Alors, n'hésitez pas à aller les rencontrer dans l'une de ces 7 communes, une, voire plusieurs fois. Et ce n'est pas les enfants qui vous diront le contraire.

Le programme précis sera diffusé ultérieurement mais le 19 juin, les clowns passeront dans la commune et joueront le soir à Échiré. ■

REMERCIEMENTS

Nous ne remercierons jamais assez le formidable élan de solidarité et d'amitié que vous nous avez témoigné à la suite de l'incendie qui a ravagé notre maison le **10 novembre dernier**.

Nous aurions aimé exprimer personnellement à chacun et chacune la reconnaissance que nous vous devons mais hélas ce n'est pas possible par manque de temps et par peur d'oublier quelqu'un.

Cet élan de générosité qui a largement dépassé les limites de Germond-Rouvre, nous a apporté une assistance morale et matérielle primordiale.

Merci aux membres de l'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) pour leur chaîne de solidarité, à Laëtitia Holler qui a mis en place un groupe de mobilisation sur Facebook, à M. le Maire et son Conseil Municipal pour leur soutien, à la grande générosité de Mme Proust qui nous a mis à disposition sa maison, au Super U de Champdeniers, But et Géant pour leurs généreux dons et, à tous ceux qui de près ou de loin nous ont aidés à reconstruire une vie de famille pour nos jumeaux.

ALORS UN GRAND MERCI À TOUS.

Alexandra, Karl, Matis et Noan

COMITÉ DES FÊTES

14 JUILLET 2014

Le 14 juillet 2014 aura laissé un petit souvenir... Pour cause de week-end prolongé, les spectateurs étaient moins nombreux qu'à l'habitude et le groupe d'enfants originaire d'Estonie n'aura pas réussi à réchauffer l'atmosphère un peu froide de ce mois de juillet encore humide et frisquet...

Venus des RIFE, Rencontres Internationales de danses Folkloriques d'Enfants de Saint-Maixent, à la place de l'ensemble folklorique du Nigéria que nous attendions et qui n'avait pu être accueilli, ce groupe n'a pas réalisé une prestation capable de faire oublier la performance appréciée de celui de l'an passé, **des virtuoses il faut dire!**... Comme leurs modestes vêtements blancs décorés de quelques rubans de couleur pâle ou de semis de petites fleurs, les musiques et danses exécutées étaient un peu trop uniformes; mais elles ont malgré tout montré que c'est un pays où les gens vivent simplement et restent proches de la Nature.

Les parties de pétanque pour les grands et les balades à poneys, jeux de massacre au «chamboule-tout» ou parties de pêche à la ligne pour les petits ont émaillé cet après-midi de détente... L'atelier Mosaïque était venu comme l'an dernier proposer son étal de réalisations colorées.

Après le traditionnel apéritif garni confectionné par les bénévoles du Comité des fêtes et offert par la municipalité, le soir venu, près de 200 personnes se sont attablées autour des plats préparés par Willy Armand, au pied de l'église Saint-Médard, et l'animation battait son plein. Le **feu d'artifice** tiré au hameau des Moussandières a connu comme toujours un beau succès!

Un grand merci aux artificiers et à tous les bénévoles pour cette fête nationale tant appréciée... ■



Soirée « soupes, crêpes et jeux »

Comme chaque début d'année, le Comité des Fêtes organise à la Salle des Fêtes la désormais traditionnelle soirée « soupes, crêpes et jeux ».

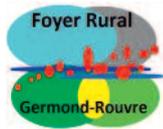
Venez partager ce moment de convivialité, goûter les soupes confectionnées par les voisins, redécouvrir le plaisir de jouer ensemble... L'idée est plaisante, non!?... Alors, apportez vous aussi votre meilleure soupe!... et les jeux de société que vous aimez...

Et venez nous rejoindre à cette veillée géante le **samedi 26 janvier** à partir de 19h30.

Rappel: l'entrée est gratuite et la première crêpe également, c'est le Comité des fêtes qui l'offre!

A très bientôt! ■

Vie Associative



UNE BELLE RENTRÉE POUR LE FOYER RURAL DE GERMOND-ROUVRE

En septembre 2014, les activités ont repris : bridge, chorale, conversation anglaise, gym douce, gym volontaire, jogging, tennis de table, théâtre enfants, théâtre adultes et randonnée. Toutes ces sections sont ouvertes, il ne faut pas hésiter à se renseigner, s'inscrire... On peut même proposer de nouvelles activités !

Une nouvelle section a vu le jour : **la marche nordique**. Les deux premières séances ont eu lieu sous la houlette de Bernard Augereau, d'Echiré. Elles ont rassemblé 20 à 25 personnes par séance. Equipés de bâtons spécifiques, ces randonneurs d'un autre type arpentent avec rapidité les chemins et routes de la commune. Depuis décembre, Florence Cadoret et Valérie Gendron ont pris la responsabilité de cette activité. Un certificat médical spécifique à cette discipline est exigé pour participer. Le rendez-vous de janvier est le dimanche 11, mais à partir de février, le premier dimanche du mois sera retenu. On se retrouve sur la place de l'église de Germond à 9h15. Ultérieurement, les personnes qui souhaitent pratiquer cette activité pourront se retrouver plus régulièrement.

La **26^e édition des Boucles de l'Egray** s'est déroulée le dimanche 5 octobre sous un soleil magnifique. Un peu moins de deux cette année, moins de marcheurs –il fallait s'y attendre, Echiré organisait des rencontres départementales à la même date– mais une ambiance toujours aussi festive. Le premier duo masculin en 1h1'24" vient du Running St-Maixent: il s'agit de Rémy Couvet et de Ludovic Perron. Le premier duo

féminin, Sandrine Raimond et Karine Mayot a mis 1h24'25", de l'UAC Brioux. Quant au premier duo mixte – *Laure Nadeau Morin et Stéphane Guyon* – il a fait le parcours de 16 km en 1h16'53". Rendez-vous est pris pour 2015, le dimanche 4 octobre.

La troupe de théâtre, **les Feux de l'Egray**, a brûlé les planches en novembre, en présentant une comédie italienne « Caviar ou lentilles » de Scarnicci et Tarabusi. Dans une mise en scène originale et décapante de Joël Picard, de la compagnie La Chaloupe, les acteurs ont tenu un rythme fou pendant les deux heures et demi de la pièce. Les spectateurs ont été très nombreux à sourire, rire et applaudir la performance.



Les prochains rendez-vous pour 2015 :

- Le 31 janvier, jazz à la Communale
- En mars, le Chœur de l'Egray
- Vendredi 3 et samedi 4 avril, la jeune troupe Graine de folie présentera son spectacle
- Les 10, 11, 12 avril, Tous en Scène à l'initiative du CSC-Val d'Egray

Plus d'infos : foyer-rural-germond-rouvre.blogspot.com

Attention : Nous sommes à la recherche de 2 animateurs pour la section roller (enfants). Se faire connaître auprès du foyer rural. Pour nous contacter, notre adresse : foyerrural.gr@gmail.com

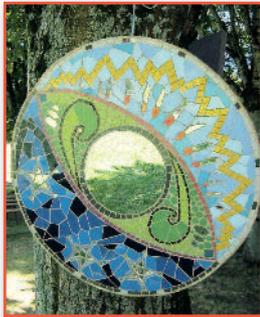
Atelier Mosaïque

Depuis quelques années maintenant, l'Atelier Des Mosaïques ouvre ses portes à Germond. Lieu d'expression libre et d'initiation aux techniques de mosaïque, l'Atelier accueille des adultes désireux d'approcher la taille de céramique pour composer soi-même divers projets.

L'utilisation des outils, tels que pinces de mosaïste, carrelette et autres colles et joints, sont encadrés par l'animatrice du lieu, Irina Moreau.

Du coup de crayon à la découpe des tesselles, la motivation est le fil conducteur. Des projets variés et ambitieux s'élaborent et prennent forme à chaque séance.

Dans une ambiance décontractée, chacun avance à son rythme. L'Atelier est ouvert 1 samedi par mois de 14h à 17h. **Prochaine séance le 17 janvier 2015, il reste des places. ■**



CONTACT: Irina Moreau — Tél. 06 88 23 53 62 — Courriel adm.germondrouvre@gmail.com

Une nouvelle activité sur la commune: le TAIJI QUAN

Cette gymnastique chinoise est composée d'enchaînements de mouvements, métaphores poétiques inspirées des animaux et des éléments de la nature.

C'est un ensemble de savoirs réellement accessibles à tous et un merveilleux moyen de prévention et d'entretien de la santé, un regard original alliant relaxation du corps et apaisement de l'esprit.

L'intervenant est Alain Chauveau. L'activité est proposée par l'association Ébène, basée à Parthenay. Elle se déroule **tous les jeudis de 18h 30 à 20h à la salle des fêtes de Germond-Rouvre. ■**

CONTACT: ÉBÈNE - 2 rue de la citadelle - 79200 PARTHENAY
06 29 07 52 73 - ebene@cc-parthenay.fr - Site internet: <http://ebene.jimdo.com>

Club "Rencontres et Loisirs"

Notre association des aînés ruraux compte 17 adhérents toujours aussi acharnés. Nous nous rencontrons tous les mercredis après-midi pour échanger, se divertir devant des jeux de cartes, manilles et belotes.

- Le premier mercredi de janvier, nous fêtons les rois.
- Au printemps, le club de Faye-sur-Ardin nous rejoint pour partager un repas suivi de quelques parties de cartes. Le match retour s'effectue au mois de mai.
- En avril, nous participons au concours de manille inter-clubs qui s'est déroulé à Germond cette année avec 38 doublettes.
- En juin, nous rejoignons les autres clubs pour honorer le repas dansant organisé par l'inter-club à la salle des fêtes de Champdeniers.
- Pour finir l'année, nous préparons notre traditionnel repas de Noël.

Hélas, avec peu de participants, il nous faudrait de nouveaux adhérents. ■

Les Amis de la Vallée de l'Égray

L'AVE est une association locale de défense de l'environnement

Dans notre objectif de vigilance et d'information des habitants du Val d'Égray concernant notre environnement, nous souhaitons partager avec vous certaines de nos actions :

Compte rendu de la Commission de Suivi de Site de la carrière des Rochards du 25 juin 2014 :

Depuis 2008, l'activité de la carrière est en baisse. En 2013, la production a été de 78 100 tonnes et les ventes ont été de 110 700 tonnes. Le bilan environnemental concernant l'eau, les poussières, le bruit est conforme à l'Arrêté Préfectoral. Le trafic des camions, pour l'année 2013, a dépassé à quatre reprises le nombre de rotations autorisé, soit plus de 30 par jour. Le programme 2014 : une production de 150 000 tonnes, ventes de 140 000 tonnes, aménagements du site (*débroussaillage, entretien courant*) et une campagne de concassage en fin d'année.

Un dossier de régularisation administrative a été déposé en Préfecture. La société demande notamment de maintenir le compteur mensuel des rotations autorisées avec une augmentation de la sortie moyenne à un maximum de 60 camions/jour (*contre 30 camions/jour actuellement*). L'A.V.E. a montré son désaccord vis à vis de cette mesure qui intensifie le trafic sur un axe routier déjà fortement fréquenté par des camions.

Une campagne de sondage pour connaître le potentiel géologique de terrains proches a été réalisée dans l'année.

Ligne Haute Tension 90 000 volts :

Nous avons contacté au mois d'avril un responsable de la DREAL (*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*) concernant le projet de ligne électrique qui relierait Niort à Champdeniers, en partie souterraine puis aérienne.

Nous avons été informés des réunions diverses et eu l'assurance que ce dossier nécessitait une étude d'impact avec enquête publique. Depuis, suite aux revendications d'un collectif et d'association de riverains, le SIEDS a annoncé cet été que la ligne serait entièrement enterrée.

Union Laitière des Deux-Sèvres (U.L.D.S.) :

Au mois de mai, nous avons rencontré trois responsables de l'U.L.D.S. en présence du conciliateur de justice et de M. le Maire de Champdeniers. L'A.V.E. a obtenu la mise en place d'une procédure de conciliation suite à la prise en compte de l'augmentation du bruit, aux demandes de rencontres laissées sans réponse de la part de la société précédente Terra Lacta, et à un dépôt de réclamation auprès de la DDCSPP (*Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations*).

M. Guerrier, directeur industriel de Bongrain, annonce des travaux pour la diminution de la pollution sonore : installation de pièges à son sur les tours de séchage, étude pour l'isolation du moteur du condenseur d'un compresseur, capotage des pompes des quais de lavage, traitement du bruit généré dans les tuyaux du surpresseur de la lagune. Certains travaux sont en cours comme nous pouvons le constater.

Une riveraine regrette de vivre des étés où toutes activités extérieures et nuits fenêtres ouvertes seront exclues. Nous espérons que toutes ces mesures prévues pourront améliorer la qualité de vie des campidénariens. ■

VOUS POUVEZ PAR AILLEURS NOUS CONTACTER ET NOUS REJOINDRE :

ASSOCIATION LES AMIS DE LA VALLÉE DE L'ÉGRAY • COURRIEL : AVEGRAY79@GMAIL.COM

Amicale des donateurs de sang

L'Amicale des Donneurs de Sang de Champdeniers a fait son bilan annuel 2014. Celui-ci se révèle assez satisfaisant avec **5 collectes et 266 dons**.

Pour 2015, les collectes se dérouleront dans la salle des fêtes de Champdeniers de 16h30 à 19h30 :

- Mardi 6 janvier
- Lundi 9 mars
- Mercredi 27 mai
- Mercredi 19 août
- Mercredi 4 novembre

Jeunes, actifs, retraités, venez signifier votre envie d'agir par cet acte solidaire et humanitaire.

Venez nombreux pour donner votre sang.

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pour les nouveaux résidents de la commune, nous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h. Elle se situe dans l'enceinte de l'école.



- Nous avons été présents sur les marchés avec nos "Cageots de livres". En même temps, la "Bourse aux Livres" que nous avons mise en place a eu du succès auprès des petits et des grands.
- Le Comité de lecture a réuni 14 lecteurs sur le thème des Balkans et chacun a pu donner son avis lors d'un échange sur 6 livres que vous pourrez retrouver à la bibliothèque.
- Nous accueillons depuis septembre tous les enfants de l'école à la bibliothèque: les 3 classes de grands le mardi de 14h à 16h et les 3 classes de petits le mercredi de 9h30 à 11h30. Nous avons apprécié la rencontre avec l'équipe enseignante qui nous a permis de mettre ce travail en place.
- La municipalité a investi dans un



nouveau matériel informatique ainsi que dans le mobilier. Nous la remercions. Nous sommes donc dans un travail de catalogage de tous nos livres après avoir suivi une formation au logiciel "Micro bib". Nous pourrions bientôt faire le prêt informatisé.

- Le 27 septembre, nous avons reçu Denis Montebello, auteur avec lequel nous avons fait une balade contée dans les chemins de Rouvre. Quarante personnes étaient là et l'après-midi s'est terminé dans la Chapelle St-Aubin où il y avait une expo sur "les Monstres dans l'Art Roman". Les enfants de l'école sont venus la voir avec les enseignants et cela a aussi permis à beaucoup de découvrir la Chapelle.
- Nous allons participer en mars prochain au "Printemps des Poètes" en lien avec St-Marc-la-Lande.

DATES à RETENIR

Assemblée générale annuelle:

lundi 26 janvier à 20h 30 à la bibliothèque

Soirées lectures à la bibliothèque à 20h 30:

le 30 janvier, le 13 mars, le 24 avril et le 5 juin. ■



Contacts :
Bibliothèque

05 49 78 09 86

bibliothèque.germond-rouvre@orange.fr

Marie-Andrée CHARRUAUD

05 49 25 77 46

CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'ÉGRAY

Le Centre Socio-Culturel du Val d'Egray est une association ouverte à tous, où l'on peut venir s'informer sur tout ce qui concerne la vie sociale, culturelle, éducative et associative du Val d'Egray. On peut également venir au CSC pour pratiquer une activité (vous pouvez trouver notre plaquette au CSC) ou emmener son enfant sur les différents accueils proposés : Accueil de Loisirs, Halte Garderie, Relais Assistantes Maternelles, etc... Mais le CSC, c'est aussi un lieu de proximité où l'on peut participer, s'engager avec d'autres bénévoles dans l'élaboration de projets et d'actions pour les habitants du Val d'Egray. Après l'intégration de la commune de Germond-Rouvre dans la Communauté d'Agglomération du Niortais au 1^{er} janvier 2014, une convention a été signée entre la Communauté de Communes du val d'Egray, la commune de Germond-Rouvre et le Centre Socio-Culturel afin de permettre aux habitants de Germond-Rouvre d'avoir accès à l'ensemble des activités proposées par le CSC.

Horaires à l'accueil du CSC

- **Mardi : de 9h à 12h30 et de 16h à 18h**
- **Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h**
- **Jedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h**
- **Vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h**

L'accueil sera également ouvert les samedis suivants : 14 février, 18 avril et 6 juin.

Halte-Garderie Les Bootchoos

La Halte-Garderie est ouverte les :

- **Mardi de 8h30 à 18h**
- **Jedi de 8h30 à 18h**
- **Vendredi de 8h30 à 18h**

Cet espace permet aux enfants de découvrir le monde qui les entoure par des activités d'éveil, de jeux et de temps de vie collectif. C'est aussi un lieu d'accueil et de socialisation, destiné aux enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

- L'accueil des enfants se fait de manière occasionnelle pour une heure au minimum.
- Trois professionnelles sont chargées de l'accueil et de l'animation.
- Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Accueil de loisirs du mercredi à Ste-Ouene :

- Le CSC en partenariat avec la commune de Ste-Ouene et la Communauté de Communes du Val d'Egray propose un accueil de loisirs le mercredi dans les locaux de l'école de Ste-Ouene.
- Vous pouvez inscrire vos enfants l'après-midi avec ou sans le repas, une navette en bus est assurée par la Communauté de Communes du Val d'Egray.
- Les tarifs sont calculés en fonction des ressources des familles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

L'accueil de loisirs du mercredi est ouvert à toutes les familles du Val d'Egray.

- Comme chaque année le CSC va proposer un accueil de loisirs pour les périodes de Février, Pâques et Toussaint.
- Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'activités vous sera distribué par les écoles pour chaque période.

Après-midi et soirées Jeux en famille

Durant l'hiver, des bénévoles organisent des vendredis soir et dimanches après-midi jeux en famille dans les différentes communes du Val d'Egray. Les prochaines soirées jeux auront lieu :

- ▶ **À Germond-Rouvre le 18 janvier 2015 de 15h à 17h30**
- ▶ **À Pamplie le vendredi 20 février 2015 de 20h à 23h**
- ▶ **À Cours le dimanche 22 mars 2015 de 15h à 17h30**

Alors venez passer un moment en famille ou seul, cette activité est gratuite, un goûter est offert.

Nous recherchons aussi des personnes ayant envie de participer à l'organisation de ces soirées ou après-midi jeux. Aucune compétence particulière est demandée, il suffit juste de vouloir donner un peu de son temps et vouloir partager de bons moments !

Café des parents

Le Café des parents a lieu le vendredi matin sur deux à partir de 9h15 au CSC ou en itinérance dans les communes.

Autour d'une tasse de café, on débat, on discute de l'éducation des enfants, des relations dans la famille, etc. chacun apporte son opinion, chacun apprend de l'autre, une animatrice du CSC anime les échanges.

Accompagnement à la scolarité

On décrit l'accompagnement à la scolarité comme étant l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir à l'école, appui qu'il ne trouve pas toujours dans son environnement familial ou social.

Nous recherchons des bénévoles qui souhaitent participer à l'accompagnement des enfants le soir après la classe, pour cela contacter le CSC.

ACTION CULTURELLE

Rencontres de théâtre amateur

Le CSC et les associations de théâtre amateur du Val d'Egray organisent du 10 au 12 Avril 2015

« Tous en Scène »

Rencontres de Théâtre en Val d'Egray

À Germond-Rouvre : (salle des fêtes ; La Communale)

Programme :

- Représentations théâtrales par des troupes amateurs
- Spectacles par des compagnies professionnelles
- Temps d'échanges
- Restauration/buvette

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette manifestation, contactez-nous au CSC : 05 49 25 62 27.

Venez découvrir notre site internet : <http://valdegray.csc79.org>
Pour tous renseignements, vous pouvez venir au CSC, Place Porte St-Antoine à Champdeniers,
Tél. 05 49 25 62 27 • Mail contact.valdegray@csc79.org

CESSEZ LE FEU ! (ter) OU SUITE ET FIN DE L'HISTOIRE D'UN CHÂTAIGNIER

*Monsieur le rédacteur en chef du bulletin municipal de juillet 2014,
Monsieur l'auteur de la page 17, Monsieur le Maire,*

Je ne me rappelle plus très bien quand je suis arrivé sur la commune mais cela fait sûrement un siècle, je ne pensais pas un jour attirer à ce point votre attention... Je suis arrivé au bord de ce chemin par le hasard de la nature et depuis tout ce temps, j'en ai vu des choses, certes moins que mes cousins le long des bords de routes, qui retrouvent à leurs pieds quantité de débris et autres objets insolites mais non dégradables...

Des agriculteurs, j'en ai côtoyé plusieurs générations, creusant leurs sillons toujours plus près; mais bien que je fasse de l'ombre aux cultures, nous avons cohabité sans l'ombre d'un souci, sûrement grâce à mes belles châtaignes.

Des enfants aussi, qui avaient fait de ma tête une cabane en plantant quelques clous dans mon tronc (aïe! je vous cache pas, ça fait mal!...), mais je ne leur en veux pas, ils ont depuis investi un de mes frères avec plus de douceur (il y a une échelle!...).

Mais le 14 juillet 2013, me voici sous le feu des briquets avant d'être sous celui de la rampe... Je connais le responsable mais je ne peux rien dire. Toujours est-il qu'à peine à terre, on me prie de libérer le chemin afin que nos randonneurs puissent circuler sans encombre; aussitôt dit aussitôt fait, l'agriculteur ayant la parcelle où je me suis installé s'enquiert de cette besogne non sans peine : tout petit, il venait ramasser des châtaignes.

Mais voilà que l'idée lui prend de regarder mon tronc, vide! ou plus exactement rempli de terreau, tronc qui supporte une branche énorme, gage de ma grandeur passée.

Dilemme : me laisser dans cet état ou décider de ma fin avant que je ne m'affaisse un jour de grand vent sur un reporter en herbe (qui cela dit ferait mieux d'aller jusqu'au bout du chemin photographier le tas de gravas fraîchement déposés...)?

Je suis arrivé là par le hasard de la nature, je repars par les travers d'une personne qui entraîne une suite d'actions regrettables, mais nécessaires pour la protection de tout le monde; c'est navrant, désolant; mais ce qui est irritant, c'est de parler d'un sujet dont on connaît si peu de choses.

Cordialement,

Jérôme Dairé

PS: je vous joins la photo d'un tilleul sûrement centenaire, situé au lieu-dit "la Maison Neuve". ■



Au sein de la municipalité et du comité de rédaction du bulletin municipal, nous aimons bien les arbres qui parlent!... et cette "réponse du berger à la bergère" reçue cet été, nous espérions que son auteur voudrait bien qu'elle paraisse dans ce numéro; il en est d'accord et la voilà...

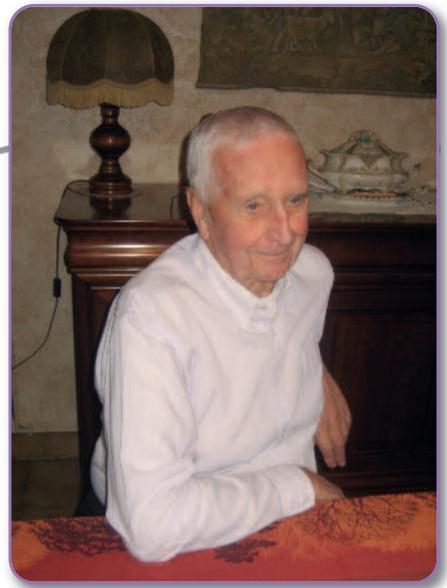
Mais ajoutons aussi que si nous ne savions pas tout de cette navrante histoire d'arbre disparu, nous aurions bien aimé que ceux qui ont décidé de la fin de ce beau châtaignier élargissent leur consultation pour leur diagnostic final..., d'autant que les artisans de ce dernier épisode étaient pour l'un, ou avait été pour l'autre, membres du dernier conseil municipal...; et tous savaient que certains s'étaient déjà émus de son funeste sort dans un précédent bulletin...

Car il est sûr également que de beaux arbres aussi bien "empanachés" et solides que celui-là savent vivre des centaines d'années!... comme par exemple cette vénérable "Talle à teurtous" à La Ronze de Celles-sur-Belle, à laquelle on attribue plus de 600 ans!... : c'est un châtaignier qui a pourtant le tronc creux depuis fort longtemps (moi, je l'ai

toujours connu comme ça quand j'étais petite et que j'habitais pas loin...) et elle a d'ailleurs eu pour cela plusieurs fois l'honneur "d'être en photo dans les journaux"..., et dans des inventaires du patrimoine, départementaux ou autres...

C'est un autre moyen de "défrayer la chronique" dont aurait pu, sans doute, bénéficier également un jour notre jeune châtaignier de Rouvre...; car il était déjà remarquable et il aurait pu lui aussi "appartenir à tout le monde", ou "à teurtous"..., comme on dit chez nous. **Et merci pour cette image!** ■

Henri Ancel : Un jeune homme engagé au cœur de la seconde guerre mondiale



Henri est né le 20 septembre 1925 à Roubaix, dans le Nord.

Son grand-père, né en Alsace (*alors allemande*) en 1886 est venu s'installer à Roubaix.

Il a participé à la guerre de 14 dans les tranchées, en tant que français.

Son père, né en 1900, avait 14 ans au début du conflit, comme Henri au début de la seconde guerre mondiale.

Après une scolarité primaire jusqu'au certificat d'études, Henri travaille dans une fabrique de machines d'imprimerie tout en suivant des cours du soir de formation professionnelle pour obtenir les diplômes de tourneur fraiseur ajusteur.

Mais en 1939, l'Allemagne déclare la guerre à la France.

Roubaix est très vite rattachée à la province de Bruxelles.

En 1942, on veut l'envoyer au service de travail obligatoire (STO). Il refuse.

C'est un tournant pour la suite. Il va devoir vivre dans la clandestinité, changer de lieu le plus souvent possible, éviter les pièges, se méfier à tout instant.

L'armée allemande est très présente dans le nord de la France, ainsi que la police et la gendarmerie française, la Garde Mobile Républicaine.

«*Y'avait plus d'uniformes gris que de civils*».

Il faut, à tout prix, éviter de les croiser de près quand on est dans la situation d'Henri.

Son père appartient à l'un des réseaux de la résistance française qui se met en place. Les anciens mènent la réflexion sur les actions à mettre en place, en lien avec les recommandations arrivant d'Angleterre. Les jeunes, comme Henri, sont dans l'action proprement dite, ils ont de meilleurs jambes pour courir vite, ce qui s'avère un atout vital. On leur donne le moins de détails possibles, juste les informations utiles pour, par exemple livrer un colis d'un point A à un point B sans savoir le contenu. Les risques sont évidemment grands en

cas d'arrestation. La peur est présente quotidiennement.

Mais les jeunes arrivent, tout de même, à trouver des moments à eux. Tout en gardant une grande prudence, ils se retrouvent, clandestinement, dans des fermes, avec un ou des musiciens quand c'est possible, pour guincher et s'amuser un peu comme tout jeune.

«*Des surprises parties, en quelque sorte*».

L'insouciance est de courte durée, il faut de nouveau se cacher et trouver de quoi se nourrir.

L'alimentation est rationnée. Il faut des tickets pour pouvoir récupérer les quelques grammes autorisés des produits de base peu nombreux : «*200g de pain par jour, 200g de chocolat par mois, 80g de beurre tous les 15 jours*».

Et les files d'attente sont longues.

Le moindre petit bout de terrain est utilisé pour faire pousser quelques légumes. Des jardins populaires se mettent en place.

Le marché noir existe mais est risqué et coûteux.

Les grandes entreprises organisent des distributions de soupes pour leurs salariés.

Les communes essaient d'approvisionner en priorité les écoles.

Il faut des autorisations «*Ausweis*» pour aller chercher du lait dans les fermes.

Pas de gaspillage en ces temps de disette, la faim est un problème de tous les jours pour beaucoup de personnes.

Les allemands ont la main mise sur bien des aspects.

En septembre 1944, ce sont des militaires canadiens qui libèrent Roubaix.

Henri écoute les recommandations du Général de Gaulle et s'engage dans l'armée française.

Il est envoyé à Dunkerque où ils font face à l'armée allemande pour la contenir dans ses positions. Une partie de la population est maintenue en otage par les troupes allemandes.

Après l'armistice du 8 mai 1945, Henri part, comme beaucoup de soldats des

forces alliées, en Allemagne.

Au sein de l'armée, il y a deux points de vue : ceux qui veulent conserver une armée à l'ancienne et ceux qui la souhaitent plus moderne.

Un jour, un officier propose aux soldats du régiment d'Henri de partir dans le corps expéditionnaire, situé à Fréjus. Henri est volontaire.

Quelques temps après, on recherche des soldats pour intégrer la compagnie des parachutistes. Henri en sera et il part en Indochine. Nous sommes en 1946.

Il y restera deux ans.

Par la suite, Henri se consacrera à son travail, à sa famille et trouvera, à l'heure de la retraite et par l'intermédiaire d'un ami de la région, un terrain à Germond où ils feront construire leur maison.

L'âge de la retraite correspond également à une rencontre fortuite d'un ancien camarade de la période de la guerre. Celui-ci l'embarque dans une réunion d'anciens combattants. Henri s'y investit totalement et deviendra président de l'Union des Anciens Parachutistes et des Anciens Combattants (UAPAC). Il y fera de nombreuses rencontres et ses responsabilités le feront s'intéresser encore plus à l'histoire avec un grand H ainsi qu'à la géopolitique. «*Je suis français, républicain et laïc*» précise-t-il.

À propos de la période intense de 1939 à 1948, Henri dit modestement : «*J'ai été emporté dans la tourmente, j'aurais préféré aller au cinéma avec les filles*».

On pourrait l'écouter des heures, avec, parfois, son accent du ch'nord qui revient au coin d'une phrase, tellement le récit est riche. ■

La Page Histoire

2014, une année pour se souvenir...

Depuis cet été, partout en France, on commémore le centenaire de la naissance de la « Grande Guerre », le 3 août 1914. Funeste jour où le tocsin retentit dans tout le pays pour sonner la mobilisation générale: une effroyable tuerie allait commencer, qui allait durer plus de 4 ans et ne cesser que le 11 novembre 1918, après de terribles souffrances pour les soldats dont un grand nombre ne reviendront pas.

Ces commémorations témoignent de la brutalité des combats, de leur insoutenable inhumanité et invitent à défendre durablement la Paix, nécessaire aux peuples et si difficile à préserver: ce devait être « la Der des Ders »..., mais...

Partout en France, un travail important de recherches a été effectué: déjà beaucoup d'expositions et de réalisations à partir de souvenirs conservés dans les familles qui honoraient leurs « morts pour la France » ou autres « gueules cassées », « poilus » taiseux...

Près de chez nous, l'association « Histoire et Patrimoine de Béceleuf et des environs » a édité un mémoire « l'année 1914 dans les cantons de Champdeniers et de Coulonges », qui restitue l'image de nos territoires ruraux à la veille de la guerre: les auteurs y proposent le résultat de leur travail sous la forme d'un « journal de l'année 1914 par François Couchambec ». Il illustre la vie tranquille et modeste des populations de nos campagnes, surprises dans leurs tâches quotidiennes par cette mobilisation et souvent préoccupées de travaux agricoles quelquefois difficiles, faute de bras...

Ce sont en effet les travaux dans les fermes qui furent immédiatement pénalisés, avant que ne viennent les réquisitions en tous genres, en particulier pour héberger les réfugiés venus des zones de combat ou soigner les premiers blessés rapatriés du front...

Et si l'on feuillette les « Mémoires de Germond-Rouvre » établies par Claude Noirault, on y retrouve des observations similaires:

Sur le registre tenu par le Maire à Rouvre...

1915 - Tous nos hommes mobilisables, jusqu'à l'âge de 47 ans, sont partis. Bien sûr, ils ne sont pas tous en première ligne: les territoriaux se trouvent « à l'arrière », comme on dit, et quelques-uns travaillent en usine. Douze exemptés ou réformés restent parmi nous. Être sourd, petit, borgne, bossu et affecté d'autres difformités épargnent de la mort ou de la blessure par balle ou obus et, maintenant, par cette diabolique invention des boches: les gaz! Employés pour la première fois en Flandres en ce printemps 1915. Chassée par les combats, une famille belge, les Cornélis, nous est arrivée le 19 juillet. Le couple et leurs 2 enfants ont fuit Dixmude, qui restera durant toute la guerre sur la ligne de front, résistant aux assauts des boches, qui avaient oublié en 1914 d'envahir ce petit coin de Belgique.

1916 - La guerre, c'est aussi les réquisitions.

D'abord les chevaux, ensuite le ravitaillement: bovins, ovins, porcins, blé, baillarge, orge, avoine, patates et même les quelques rares bisseaux de maïs.

Nos 36 producteurs ne peuvent rien vendre avant d'avoir fourni à la « réquisition ». De plus, la commune doit livrer en gare de Champdeniers où fonctionne une presse, 10 600 tonnes de paille et 12 tonnes de foin.

Un agriculteur de Rouvre que je ne nommerai pas, a omis de déclarer tout son foin. L'agent du contrôle l'a découvert; alors il doit fournir 15 quintaux sur sa récolte dissimulée.

1917 - A nos 4 réfugiés belges, il faut ajouter les époux Triau, auparavant réfugiés à Mazières.

1918 - Les attaques allemandes du printemps 1918 ont crevé le front, chassant devant elles de malheureux réfugiés.

Eva Fleury, arrivée le 2 avril, vient de la Somme. Le 30 mai, nous accueillons 10 nouveaux réfugiés venant de l'Aisne, des femmes et leurs enfants.

Je signe les bons de sucre, qui est rationné. On nous annonce des cartes d'alimentation. Il est prévu 6 catégories selon l'âge et les conditions de travail.

La préfecture veut réduire la consommation de pain. « Dans les Deux-Sèvres, la consommation moyenne qui était de 500 gr. par jour doit être ramenée à 400 g par personne ... ».

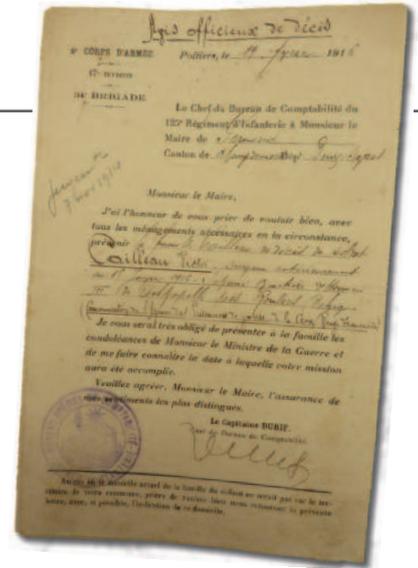
C'est pareil pour le pétrole de nos lampes: un demi-litre par mois et par famille, tout à fait insuffisant, même en été. Vivement que cette foutue guerre se termine.

1919 - Au début de janvier, nous avons encore 35 mobilisés, l'aîné, Louis Bonnet, âgé de 47 ans, vient de rentrer, en congé illimité, ainsi que Passebon Armand. Nous attendons le retour des 35 autres.

Parmi ceux que nous ne reverrons plus, nous avons Gustave Branger, porté disparu en 1916, comme Louis Russeil le 9 mai 1916, comme Alfred Guilbot, du 3^e colonial, disparu au combat de Beauséjour le 28 février 1915. Et... Boubien Julien, du 232^e d'infanterie, décédé à la suite de ses blessures le 6 juillet 1917 à l'ambulance de Villers-Marmery, Mames. Texier Henri, du 1^{er} groupe d'aviation, décédé à 41 ans à l'hôpital de Dijon, entré le 9 avril 1918, mort le 21 septembre. Michaud Constant, du 49^e d'infanterie, décédé à l'hôpital de Zuydcoote, le 26 février 1915. Rimbaud Louis, du 325^e d'artillerie, décédé le 5 avril 1918 à Grivesnes, Somme. Les restes de Pintaud Pascal et de Jourdain Maurice ne sont pas revenus à Rouvre.

Avec ceux qui mourront des suites de leurs blessures, Ecotière et Guilloteau, il nous faudra graver les noms de onze héros dans la pierre dressée place de la Pompe. La laiterie coopérative d'Echiré qui collecte le lait de nos vaches, nous attribue 200 francs pour l'érection de ce monument aux morts de la guerre.

Le 14 juillet nous donne l'occasion de la première fête nationale depuis la paix revenue. Il y aura dans l'après-midi diverses courses: en sac, pour adultes, enfants ou femmes, aux œufs, de bicyclettes, et le jeu de la poêle. Enfin, le bal public. Pour que la joie soit complète, la commune offre un pain de 2 kilos (pain de luxe) à chacune des 17 personnes des 10 familles classées indigentes.



Dans les chroniques de Germond, on en parle aussi...

La Dame Bleue de 1914 - Personne ne rencontrera l'infâme dame de la rumeur. Rumeur si alarmante que les gendarmeries alertent les mairies : « **Femme grande, un chapeau à plusieurs plumes, costume bleu, donne des bonbons empoisonnés. Prévenez public immédiatement de faire arrêter ainsi que sa bande** ». La peur du boche exaspère les imaginations.

.../...

Nous sommes en septembre 1914, bien des hommes de Germond-Rouvre ont rejoint à Parthenay le 114^e d'infanterie ou, pour les plus âgés, vont rejoindre le 65^{ème} régiment territorial.

Manque de bras - Trop d'hommes mobilisés, pourtant, on ne peut repousser les travaux agricoles. La guerre qu'on avait cru courte s'allonge. Au printemps (1915), les foins s'annoncent abondants, la commune s'adresse au préfet pour obtenir l'aide temporaire de 24 permissionnaires. La préfecture, qui a reçu 1844 demandes, n'a pu répartir que 24 permissionnaires à travers le département. On se débrouille pour les plantations de betteraves et de choux, ainsi que pour les moissons.

Les batteries - Qui va faire tourner les quatre batteuses ? Les propriétaires-mécaniciens sont mobilisés : Léopold Moreau, classe 1897, a deux machines à charbon ; la guerre l'a détaché à l'usine Marot de Niort. Honoré Métivier, classe 1903, possède une batteuse à pétrole ; il est à l'usine de Châtellerault, la « *Manu* » (manufacture) avec Isidore Pigeau, classe 1903. Frédéric Caillon, classe 1901, associé de Pigeau, est à l'usine Marot où il surveille un de ses deux moteurs réquisitionnés.

Pour ces 4 hommes indispensables aux batteries, la mairie demande, en 1916, 1917 et 1918, un sursis pour le temps nécessaire. En 1917, charbon et pétrole sont rationnés. Pour ces travaux de battages, la commune demande une tonne par jour pendant 50 jours pour alimenter les batteuses de Léopold Moreau. Il faut également 30 litres par jour pour les moteurs à pétrole.

Du pétrole aussi pour s'éclairer, la mairie en demande 750 litres par mois pour fournir aux 35 grosses fermes et aux 130 autres habitations.

La croix de guerre - Le territorial Augustin Menu a été blessé au cours d'une corvée de ravitaillement. C'est à Germond qu'il reçoit solennellement la croix de guerre des mains du maire Augustin Cathelineau, le 10 septembre 1916.

La guerre continue - Toujours le manque de travailleurs. Au printemps de 1917, on sollicite la venue de 15 prisonniers ; sur le papier, on écrit allemands, mais on prononce « boches ». Demande d'autant plus justifiée que huit gars de la classe 1918 vont partir vers le front. Demande renouvelée en septembre pour 10 prisonniers. Ces demandes restent vaines.

En 1918, les réquisitions s'étendent à la paille et au foin. Les agriculteurs doivent fournir 21 100 kilos de l'une et 2 400 kilos de l'autre.

La municipalité verse 300 F pour le logement aux réfugiés et participe à diverses quêtes : Prisonniers de guerre, Mutilés, Secours aux blessés (Croix-Rouge), Sou du blessé, Cocarde du souvenir, Pupilles du département, Agriculteurs des régions dévastées, Militaires tuberculeux...

Pour qu'on s'en souvienne - Afin qu'on ne les oublie pas, le nom des héros tombés au champ d'honneur, qui est un champ de mort et de souffrances, est gravé dans la pierre.

En 1924, Armand Moreau, de Soigné, érige le monument qui est au coin du cimetière ; Rouvre a aussi le sien, sur la place de la Pompe. La paroisse, qui rassemble les deux communes depuis le concordat de Bonaparte, en réalité depuis 1790, montre aussi sa mémoire des morts. Laquelle devrait être la somme des listes communales ! pas si simple !

La liste qu'on peut lire sur l'obélisque du cimetière porte 21 noms. A ceux de 14-18, on a ajouté Victor Moreau tombé en 1940. Ils sont classés dans l'ordre chronologique de leur décès. Louis Rimbault, de Rouvre, et le capitaine Jules Defaye, en vingtième position, ne figurent pas dans la liste de Saint-Médard ; ce dernier habitait bien plus Paris que Breilbon.

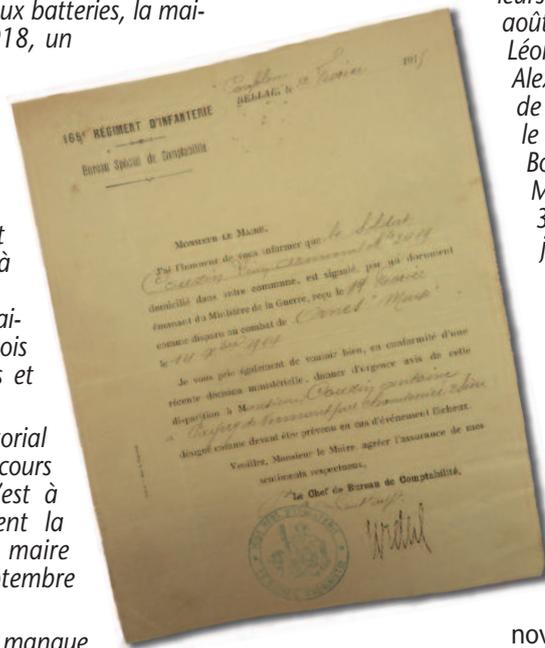
La liste du monument de la Pompe comprend 11 noms classés selon l'âge, du plus vieux au plus jeune. Sur cette pierre, figurent 3 noms qu'on ne trouve pas à l'église ; ils sont décédés des suites de leurs blessures, notamment les gazés, dans les années qui ont suivi l'armistice, après que la liste de la paroisse fut gravée.

Revenus près de leurs défunts - Les restes de 12 de ces morts sont revenus au cimetière de Germond auprès de leurs ancêtres. Davignac Alfred ou René, tué le 20 août 1914 à Neufchâteau, Belgique. Couzin Léon, 14 décembre 1914 à Ornes, Meuse. Jolly Alexandre, 8 février 1915 à l'hôpital Jean-Bart de Dunkerque. Lorioux Hilaire, 20 mai 1914 sur le champ de bataille de Pilken, Belgique. Bonneau Léon, 25 septembre 1915 à Souain, Marne. Quintard Clément, 4 mai 1916, cote 304 à Verdun (obus). Bonneau Léonce, 25 juin 1916, cote 321, nord-est de Verdun. Baudet Louis, 5 novembre 1916 à Morval, Somme. Fazilleau Lucien, 11 mai 1917 à l'hôpital du Grand-Palais, Paris. Fauger Alfred, 25 juillet 1918, champ de bataille de Chassins, Marne. Menu Georges, 17 septembre 1918 à Vauxaillon, Aisne (obus). Defaye Jules, 29 septembre 1918 à Essigny-le-Grand, Aisne.

.../...

Lorsque, trop peu nombreux parfois aujourd'hui, on assiste aux cérémonies du souvenir traditionnelles des 11 novembre et 8 mai devant le monument aux morts de la commune, ce sont ces noms que l'on entend égrenés avant l'hommage rendu par les Anciens Combattants et la minute de silence, courts moments de respect impérieusement nécessaires : car le pire serait d'oublier leur sacrifice...

Honorer leur mémoire, c'est aussi célébrer la Paix et faire qu'elle dure encore ! Et c'est un hommage auquel nous devrions intéresser rapidement les jeunes générations, pour qui ces réalités sont tellement éloignées : ce centenaire n'est-il pas la parfaite occasion à saisir pour cela ?... ■



Location de la salle des fêtes

- Les réservations se font auprès de Madame Guilbault Françoise qui assure la visite et l'état des lieux. Vous pouvez la joindre au 05 49 25 76 66 du lundi au vendredi avant 20 h 30.
 - Toute réservation sera effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public), de l'acceptation du règlement d'utilisation et de sécurité qui vous sera remis (consultables en mairie ou sur le site internet de la commune (www.germond-rouvre.fr) ou auprès de Mme Guibault) et de la présentation d'une attestation d'assurance de responsabilité civile.
 - Une option de réservation déposée sera forclosée au terme d'un délai de 15 jours si elle n'est pas confirmée.
- La caution est fixée à 500 € (sauf collectivités). Si la salle réservée n'a pas été utilisée, le remboursement de la caution se fera sous justificatif de cas de force majeure.
- Le règlement de la location se fait à la prise de possession des lieux.
 - Utilisation de l'office ou de la cuisine seul(e) :
 - office : facturation 15 €
 - cuisine : facturation 65 €

Tarifs de la location de la salle avec office et hall :

■ Associations de la commune

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL : la journée = 120 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE : la journée = 95 €

Gratuité 2 fois / an (couverts compris)

■ Autres associations

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL : la journée = 185 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE : la journée = 160 €

Sur demande auprès de la mairie, des associations cantonales pourraient bénéficier de cette gratuité 1 fois l'an (couverts compris).

■ Particuliers résidant dans la commune

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL : - la journée = 150 €

- 2 jours consécutifs = 235 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE : - la journée = 125 €

- 2 jours consécutifs = 185 €

■ Particuliers extérieurs à la commune

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL : - la journée = 255 €

- 2 jours consécutifs = 330 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE : - la journée = 230 €

- 2 jours consécutifs = 280 €

■ Facturations diverses

- cuisine = 65 €

- couvert complet = 0,30 €

- couvert seul = 0,20 €

- verre seul ou tasse = 0,10 €

- vaisselle diverse = 0,50 € l'unité

- manquant ou cassé = 1,50 € l'unité

- détérioration facturée sur constat et au temps

passé, nettoyage par la commune = 100 €

- tri des déchets par les employés municipaux :

100 €, facturé en échange de la caution.

Location de "la Commune"

■ La Commune est une salle réservée prioritairement aux associations et aux personnes résidant dans la commune.

- Toute réservation sera effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) et de l'acceptation du règlement intérieur.

Tarifs

La caution est fixée à 200 € (sauf collectivités)

- Association siégeant dans la commune ou groupe d'habitants pour réunion, pique-nique de quartier : gratuit

- Particuliers résidant dans la commune et associations extérieures à la commune : 30 € ou 50 € avec chauffage

- Utilisation de la cuisine : 20 €

- Location 1 table + 2 bancs : 3 €

Détérioration facturée sur constat et au temps passé

- La caution est restituée après état des lieux, ou acquittement de la facturation d'une éventuelle détérioration.

■ Rappel : il est interdit de faire de la cuisine dans la salle elle-même.

- Le preneur doit obligatoirement balayer, nettoyer la salle et les sanitaires.

- Le preneur déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile.

- Il est interdit de fumer (décret 92.478 du 29 mai 1992).

- Il est interdit de stationner devant la salle et dans la cour (sauf livraison).

- La Commune n'est pas responsable des vols, nuisances.

- Toute utilisation au-delà de minuit n'est pas autorisée.

- La réservation des tables et bancs se fait auprès de :

• Rémy Gadreau : 05 49 05 44 61

• Christophe Devanne : 05 49 32 81 43

• Olivier Fouillet : 05 49 25 63 48

En direct du Conseil d'Exploitation Énergies Renouvelables mis en place par la CAN: économie et prévention des déchets

Couches lavables! Pourquoi? Pourquoi pas?

Chaque enfant produit de la naissance à l'acquisition de la propreté près d'une tonne de déchets générés par **4 500 à 6 000 couches jetables**. Sur le territoire de la CAN, les couches jetables représentent 4,5 % des ordures ménagères, soit près de 1 200 tonnes de couches jetées chaque année (400kg par enfant de 0 à 2 ans et demi par an, en moyenne).

Perçue comme une révolution dans les années 70, on regarde aujourd'hui d'un œil nouveau la couche-culotte à usage unique : onéreuse, grande consommatrice d'énergie et de matières premières, polluante à produire et à éliminer, les nombreux produits chimiques qui la composent sont de surcroît de plus en plus suspectés d'être nocifs pour la santé de nos enfants.

Curieux progrès!

Il existe pourtant une alternative écologique, économique et saine aux couches jetables : les couches lavables. Loin d'être archaïques, elles sont aujourd'hui quasiment identiques à leurs cousines jetables et ont un confort d'utilisation pour les bébés qui n'a rien à leur envier.

Quelques idées reçues...

Aujourd'hui, ne pas avoir de sac à usage unique à la caisse des grandes surfaces ne nous surprend plus, les bacs de tri sélectifs font partie de notre paysage. Et pourtant, lorsqu'on prononce les mots « couches lavables », il n'est pas rare d'entendre en écho « retour en arrière », « condition de la femme ». Impossible de présenter les couches lavables comme une révolution, puisqu'elles ont toujours existé!

Or, c'est oublier que notre société a évolué : exit le lavoir, les bassines d'eau bouillante, les carrés de tissu et les épingles à nourrice. Aujourd'hui, les foyers sont équipés de lave-linge performants, et les changes textiles ont évolué, au point d'avoir tout d'une couche à usage unique... à l'exception des produits chimiques.

3 raisons d'utiliser des couches lavables

- **Economique** : les couches lavables coûtent deux fois moins cher que les jetables.
- **Ecologique** : les couches lavables sont plus respectueuses de l'environnement. Elles ne contiennent pas de produit chimique (les couches jetables contiennent jusqu'à 50 molécules chimiques) et ne génèrent pas de déchet (les jetables représentent 40 % des déchets produits dans la vie d'un bébé).

Pratique : les couches lavables sont pratiques (fermeture par pression ou scratch) et confortables! ■

Mardi 13 janvier, à la salle des fêtes de Germond, à 20h30,

Une animatrice de la C.A.N. viendra répondre à toutes vos questions sur ce sujet et vous permettre d'effectuer un choix entre changes jetables ou réutilisables pour votre enfant. **Elle vous présentera également** : l'aide financière pour l'achat de couches lavables (subvention de la C.A.N.); le prêt de kit de couches lavables pendant un mois.

Participez au projet « Terracycles »... et devenez éco-consommateur!

Si vous ne savez que faire de vos instruments d'écriture usagés : déposez-les dans les contenants (des boîtes reconnaissables à leurs affichettes violettes) que la mairie met dorénavant à votre disposition au niveau de son accueil ainsi qu'à l'école (garderie).

Qu'est-ce qu'on y met ?

- Stylos à bille, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs, ainsi que correcteurs en tube ou en souris usagés, peu importe leur marque ou leur matière.

Attention : les gommes, bâtons de colle et règles ne sont pas collectables !

A noter que cette opération menée au sein des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais, a permis de récolter 7 kg d'instruments d'écriture en 10 mois !

« Terracycles » : comment ça marche ?

- « Terracycles » est un organisme qui met en place des programmes de collecte de déchets (« les brigades ») pour récupérer et recycler certains types de déchets non ou difficilement recyclables.

Les instruments d'écritures usagés sont recyclés en matière première ou en biens de consommation courante : sacs à dos, bancs... et connaissent ainsi une nouvelle vie. ■

Pour plus d'informations sur www.terracycle.fr

LE SERVICE D'AIDE AU MAINTIEN À DOMICILE (AMD)

Le service AMD de la Communauté de Communes du Val d'Egray vous propose des prestations régulières ou ponctuelles, assurées par des agents formés :

- aide aux tâches ménagères • aide à la personne 7j/7j
- assistance semaine-nuit et week-end • portage de repas à domicile

- ▶ **Proximité** (déplacement au domicile pour évaluer les besoins)
- ▶ **Qualité** (formation continue des agents, suivi régulier de la prestation par enquête de satisfaction, visites au domicile)
- ▶ **Simplicité des démarches** (instruction du dossier faite par la responsable, demande d'aide financière auprès de votre caisse de retraite, attestation pour déduction fiscale...)



50% DE DÉDUCTION FISCALE
SUR LES PRESTATIONS
À DOMICILE



Pour connaître l'ensemble des prestations et recevoir une étude personnalisée adaptée à votre situation, n'hésitez pas à contacter :



Guylaine PETRY

Communauté de Communes du Val d'Egray - Service AMD

Place Porte St-Antoine, 79220 CHAMPDENIERS

Tél. 05 49 25 81 33 - guylaine.petry@cc-valdegray79.fr

A.I.N

L'**A**ssociation **I**ntermédiaire du **N**iorçais a pour objet l'embauche de personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, afin de faciliter leur insertion dans le monde du travail en les mettant, à titre onéreux, à la disposition de personnes physiques ou morales (*entreprise, association, collectivité territoriale et particulier*).

Aussi, vous pouvez faire appel à l'**A.I.N** pour vous aider dans vos tâches quotidiennes et nous vous proposerons des personnes compétentes pour répondre à vos besoins ponctuels ou réguliers dans les domaines suivants: **L'entretien des espaces verts**: tonte de pelouse, traitement des mauvaises herbes, taille de haie. **Les travaux administratifs**: mise sous

pli, distribution de tracts/journaux, inventaires. **Le bâtiment**: maçonnerie, préparation/rangement de chantier, peinture. **Le domaine de la propreté**: ménage, repassage, entretien des locaux, nettoyage des sols et des vitres, des véhicules. **La manutention**: déménagement, montage ou démontage de meubles, emballage de colis.

Autant d'activités variées relevant de nos compétences pour vous apporter une aide précieuse. N'hésitez pas à nous contacter!

Association Intermédiaire du Niortais: 1 bis rue Jacques Daguerre, 79000 NIORT. Tel.: 05 49 77 24 50. Email: ain79@wanadoo.fr - Site internet: www.ain79.fr



ADMR CHAMPDENIERS

L'**ADMR**, UN MOUVEMENT QUI, DEPUIS PLUS DE 65 ANS, INCARNE LES VALEURS FORTES DU RESPECT, DE L'AUTONOMIE, DE L'ESPRIT D'ENTRAIDE !

• Les modes d'intervention

Le prestataire

L'association ADMR propose l'intervention de ses professionnels à domicile. Elle étudie avec vous les possibilités de financement et effectue les démarches administratives auprès des différents organismes sociaux et caisses de retraite.

Le service « Familles »

Maladie ou naissance, une technicienne d'intervention et de soutien aux familles ou une aide familiale sont là pour vous aider à passer des moments difficiles.

Le mandataire

L'association ADMR est mandatée pour vous apporter son concours dans les démarches liées à l'emploi d'une salariée à domicile. Elle vous proposera du personnel expérimenté et de confiance.

Pour obtenir tous renseignements,
appelez le 05 49 32 28 82

ADMR

8, place Plat d'Étain - BP 66022
79220 CHAMPDENIERS



CAUE

Des conseils gratuits pour vos projets de construction



Vous souhaitez construire, agrandir ou rénover? Et vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie? Faites appel au CAUE des Deux-Sèvres : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Que votre projet concerne une habitation, un atelier ou un commerce, des architectes-conseillers vous apportent gratuitement des idées, des orientations et des conseils professionnels et désintéressés. Afin que l'entretien soit le plus efficace, prenez rendez-vous le plus tôt possible et venez avec tous les documents permettant de bien comprendre le projet (*relevé du cadastre, plan de situation, photos...*) mais aussi avec vos croquis et vos envies!

Permanences : au CAUE — 15, rue de l'Hôtel de Ville à Niort.

Prenez rendez-vous auprès de Nathalie Babin au **05 49 28 06 28**. Site Internet : www.caue79.fr

La CAUE est un organisme départemental dont la mission est d'assurer la qualité architecturale des projets et leur bonne insertion dans le site environnant. Il est financé principalement par des recettes provenant d'une taxe départementale sur les permis de construire.

Le Service d'Ecriture Publique (SEP)

Le SEP est un **service gratuit** assuré par un **écrivain public** sur la Communauté d'Agglomération du Niortais. C'est une compétence spécifique, un outil mis à la disposition de tous les **habitants isolés** du territoire pour :

- apporter une aide à toute personne en difficulté avec l'écrit pour formuler une demande (administrative, professionnelle ou privée);
- fournir une assistance pour expliquer ou compléter tous documents administratifs, remplir dossier ou formulaires divers.

Comment ça marche ?

Le service est gratuit, ouvert à toute personne ne bénéficiant pas déjà d'autre aide (travailleur social ou référent...). Il est assuré par un écrivain public. Son intervention est adaptée : aide pour permettre à la personne de rédiger elle-même, ou prise en charge

totale ou partielle de son courrier en cas d'incapacité, ou réorientation vers un tiers ou un organisme si nécessaire.

Où, quand, comment ?

Le SEP fonctionne sur le principe du **rendez-vous** via le numéro d'appel suivant : **06 36 06 87 18**. Il est pris par la personne ou à sa demande; en cas d'absence, un répondeur enregistre le message. Une visite à domicile peut être obtenue pour la personne dans l'impossibilité de se déplacer.

Le SEP est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, qui s'appuie sur l'expérimentation menée en 2012-2013 sur 2 quartiers niortais; siège social: Hôtel de la Vie Associative 12 rue Joseph Cugnot 79000 Niort.

Contact : Laurence Travaillet, 06 36 06 87 18, ecriturepublique79@laposte.net

Assistantes maternelles agréées

BOSELUT Stéphanie - 5 chemin des Albertières - Rouvre	05 49 17 18 19
DEVANNE Maïté - 2 route de la Ballade - Germond	05 49 32 81 43
DONGHI Muriel - 108 route de l'Egray - Germond	05 49 04 07 57
ÉPOULET Catherine - 25 chemin de la Prée du Bourg - Germond	05 49 04 03 45
LEGOUGAUD Martine - 4 rue du Pin - Rouvre	05 49 25 20 48
RICHARD Brigitte - 18 rue des Fougères - Rouvre	05 49 25 57 96
SOULARD Frédérique - 11 rue des Fougères - Rouvre.....	05 49 09 28 39 ou 06 88 54 21 07
SUIRE Yane - 10 rue du Pin - Rouvre	05 49 25 74 35
WESTBROOK Fanny - 6 rue des Fougères - Rouvre	05 49 05 43 17

Pour information ... Aux alentours...

Contactez le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) au CSC du Val d'Égray
Christelle Gilbert 05 49 25 62 27 / 06 73 38 93 51 / 05 49 25 65 09

Des dates à retenir sur votre agenda

- ▶ 10 janvier, à 11 h, salle des fêtes:
Vœux du Maire
- ▶ 13 janvier, 20 h 30 à la salle des fêtes:
Présentation sur les couches lavables
- ▶ 18 janvier, de 15 h à 17 h 30, La Communale:
Après-midi jeux, proposé par le CSC du Val d'Égray
- ▶ 24 janvier, 19 h 30, salle des fêtes:
Soirée Soupes, crêpes et jeux, proposée par le Comité des fêtes
- ▶ 26 janvier, 20 h 30, bibliothèque à Rouvre:
Assemblée générale des Amis de la Bibliothèque
- ▶ 31 janvier, La Communale:
Soirée jazz organisée par le Foyer Rural
- ▶ 7 février, salle des fêtes:
Loto de l'Association des Parents d'Élèves
- ▶ 7 mars, salle des fêtes:
Repas annuel de l'ACCA
- ▶ 21 mars, 20 h 30, salle des fêtes:
Spectacle de la chorale « Y'en a marre »
- ▶ 22 mars:
1^{er} tour des élections départementales
- ▶ 29 mars:
2^e tour des élections départementales
- ▶ 3 et 4 avril, La Communale:
Le théâtre des jeunes (Graine de folie)
- ▶ 10 avril, de 17 h à 20 h, place St-Médard à Germond:
Marché fermier
- ▶ du 10 au 12 avril, salle des fêtes et La Communale:
"Tous en Scène", Rencontres de Théâtre en Val d'Égray
- ▶ 19 avril, place St-Médard à Germond:
Vide-grenier de l'APE
- ▶ 7 mai, place St-Médard à Germond:
Marché fermier
- ▶ 8 mai:
Commémoration de l'armistice de 1945
- ▶ 12 juin, place St-Médard à Germond:
Marché fermier
- ▶ 19 juin:
Parade du Très Grand Conseil Mondial des Clowns
- ▶ 27 juin, place St-Médard à Germond:
Fête de l'école

Le courrier des lecteurs

Le bulletin municipal paraît deux fois par an, en janvier et en juin ou juillet. Ses colonnes sont ouvertes aux habitants, usagers, associations de la commune de Germond-Rouvre.

Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de gueule (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par courriel à : mairie@germond-rouvre.fr, ou par courrier au secrétariat de la mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h
- Le samedi de 9 h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le Maire ou ses adjoints le samedi de 10 h à 11 h 45.

MAIRIE

1 rue du Relais - 79220 Germond-Rouvre

05 49 04 03 63

Télécopie : 05 49 04 07 30

Courriel : mairie@germond-rouvre.fr • <http://www.germond-rouvre.fr>